

Chargé(e) de développement territorial pour la gestion quantitative de l'eau

Le syndicat Mixte Arguenon Penthièvre a pour mission fondatrice la production d'eau potable à partir du barrage de l'Arguenon. A ce titre, il déploie une stratégie de gestion qualitative et quantitative de la principale ressource en eau potable des Côtes d'Armor. Avec le portage de l'Accord de Territoire du bassin de l'Arguenon, du PAPI Arguenon et du SAGE Arguenon Baie de la Fresnaye, le SMAP est impliqué dans la concertation territoriale. La mise en place de solutions fondées sur la nature pour améliorer la gestion quantitative nécessite le déploiement rapide et efficace d'un programme d'action impliquant des partenariats nombreux et coordonnés. La pénurie d'eau marquant cet automne 2026 constitue une impulsion forte que la SMAP souhaite prolonger...

Le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP) recrute un(e) chargé(e) de mission contractuel(le) à temps complet, pour rejoindre une équipe pluridisciplinaire de 8 personnes

Emploi de catégorie A (filière technique), en contrat à durée déterminée du 01/01/2027 au 31/12/2028 pour la mise en œuvre d'une approche concertée de Solutions Fondées sur la Nature pour améliorer la gestion quantitative de l'eau.

Sa mission principale est d'impulser, animer et coordonner la mise en œuvre d'un programme d'action à l'échelle du territoire du SAGE Arguenon Baie de la Fresnaye.

CONTEXTE

Le SMAP (Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre) développe quatre missions :

- La production et la livraison d'eau potable pour le tiers Est des Côtes d'Armor ;
- Le portage et l'animation de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arguenon – Baie de la Fresnaye ;
- Le portage de l'Accord de Territoire du bassin versant de l'Arguenon ;
- Le portage du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de l'Arguenon.

Ces 2 premières années consistent à établir un niveau de concertation et de coordination suffisant pour engager un programme d'action pour déployer des solutions fondées sur la nature. Cette phase préalable s'appuie sur 3 axes :

Mobiliser : réunir un jeu d'acteurs territoriaux ayant chacun à leur niveau des moyens d'agir. Mettre en place une logique ascendante et de développement local.

Expérimenter : s'appuyer des mobilisations locales pour diffuser, organiser la mise en place de démonstrateurs et valoriser.

Organiser : Préparer un cadre, notamment financier, pour pérenniser l'implication et la coordination des acteurs locaux en faveur d'une amélioration du fonctionnement hydrologique des milieux.

MISSIONS

Sous l'autorité du Président et du Directeur du SMAP, le ou la chargé(e) de développement territorial :

- Assure la convergence des différents outils et leurs instances de concertation en lien avec le grand cycle de l'eau vers un objectif opérationnel de gestion quantitative à l'échelle du SAGE Arguenon Baie de la Fresnaye.
- Elargit ce niveau de concertation aux acteurs économiques, notamment les gros consommateurs d'eau, pour rechercher des partenariats novateurs.
- Détecte et formalise des projets locaux, accompagne une logique ascendante pour faciliter les projets à petite échelle afin de construire des démonstrateurs locaux.
- Capitalise et diffuse en produisant des supports pédagogiques pour communiquer ; assure la production de fiches techniques pour démultiplier les expérimentations développées ; pérenniser le réseau d'acteurs et partenariats créé lors de la mission.
- Propose un programme d'action pour développer les solutions fondées sur la nature et négocie sa faisabilité technique et financière. Etablit un processus de pérennisation du projet.

PROFIL SOUHAITE

Une expérience professionnelle dans le domaine du développement territorial serait appréciée

- Connaissances générales dans les domaines de l'eau, l'aménagement du territoire et des politiques de l'eau ;
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Capacité à établir une stratégie de développement local, concevoir une feuille de route et obtenir l'adhésion des partenaires.
- Maîtrise technique de la concertation, conduite de réunions, sens de la pédagogie ;
- Maîtrise des logiciels bureautique (word, excel), maîtrise de la communication via les réseaux sociaux
- Qualités relationnelles, sens du contact et grande capacité d'écoute, capacité à rendre compte, aptitude au travail en équipe, aisance à l'oral et bonnes capacités rédactionnelles, esprit d'initiative ;
- Permis B indispensable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Temps de travail : complet 35h/semaine

Lieu de travail : Usine de la Ville Hatte, 22130 PLEVEN

Prise de poste : 01/01/2027

Durée de la mission : 24 mois

Rémunération sur la base du cadre d'emploi ingénieur – catégorie A (filière technique)

Avantages : 13^{ème} mois, chèques déjeuners, adhésion CNAS, participation employeur à la mutuelle et prévoyance maintien de salaire.

DEPOT DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures : Vendredi 20 novembre 2026

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser (en précisant la date de disponibilité) à :

Monsieur Le Président du Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP)

Usine de la Ville Hatte

22130 VAL D'ARGUENON

Par voie postale, ou par mail à sage-bvarguenon@smap22.fr